n° 1 - Mai 2014

Bulletin municipal d'information.

Aubignas Ardèche



Dépôt et publication Mairie d'Aubignas n°SIRET : 210070020900013 Code APE : 751 A

Le mot du Maire

Pour la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à l'équipe qui m'entoure, au nom de tous, je vous adresse mes remerciements les plus chaleureux.

Nous continuerons à vous informer de nos décisions par la rédaction de ce bulletin mais également par les comptes rendus des conseils municipaux dans la presse locale et sur le site. Nous serons attentifs à vos observations et attachés à une concertation constructive. Pour toutes vos propositions ou inquiétudes, je vous invite à me rencontrer ou à contacter les responsables des différentes commissions de travail qui prendront note de vos remarques. Nous sommes au service de la collectivité dans la convivialité, la sérénité, la transparence et à votre écoute.

Cordialement.

Les travaux réalisés et en cours

Les travaux réalisés :

- -L'ouverture du rempart et de la porte de la rue des Remparts.
- -La réfection de la canalisation du trop-plein.
- -Le rafraîchissement des peintures des gîtes communaux.
- -L'entretien des bords des routes communales.

Les travaux en cours :

- -Le plan de recollement des réseaux d'eau.
- -L'aménagement de la Place pour l'accueil des pupitres.



L'eau à Aubignas



La gestion de l'eau sur notre commune est un travail au quotidien (entretien des réseaux, installation de compteurs, relevés de consommation...). Pour que nous puissions tous profiter sereinement de cette denrée précieuse, le règlement d'été va être reconduit cette année. Consultable en mairie, il peut être résumé de cette façon :

- relevés mi-juin et mi-septembre,
- durant cette période, la consommation est limitée à 1m³ par jour et par foyer jusqu'à 4 personnes,
- des pénalités seront appliquées en cas de dépassement.

Pensez à remplir vos piscines avant le 1er relevé!

La participation bénévole de nos amis camping-caristes vient en déduction de la redevance de l'assainissement collectif.

Le budget

Le 25 avril 2014 le conseil municipal a voté à l'unanimité les trois budgets prévisionnels 2014 : budget principal, service de l'eau et assainissement.

Pour la commune nous avons en prévision un total de recettes de fonctionnement de 296 674 ϵ . Compte tenu des gestions prudentielles de ces dernières années, nous pouvons rajouter à ces recettes un résultat reporté de 2013 de 88 719 ϵ soit un total de recettes cumulées à 385 393 ϵ .

Les principales recettes sont les impôts et taxes pour 135 231 ϵ , les dotations et participations pour 98 543 ϵ .

Le personnel de la commune contribue directement à la qualité de service proposée à l'ensemble de la population.

Le budget investissement prévu est de 114 041 €. Il nous permettra de faire à nouveau des travaux sur la voirie, les bâtiments, et de rembourser nos emprunts.

Le budget prévisionnel de la commune est donc bien équilibré.

Les budgets de l'eau et de l'assainissement sont également équilibrés, et ces deux services seront assurés cette année avec la même qualité.

Le brûlage à l'air libre est interdit...

Pourquoi cette interdiction?



Au-delà des possibles troubles du voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) et des risques d'incendies, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants (particules et composés cancérigènes).

Quels sont les déchets concernés?

Ce sont les tontes des pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillement, d'entretien de massifs ou encore les feuilles mortes.

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités) produisant des déchets verts est concernée.



Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent:

- la collecte en déchetterie (Alba et le Teil),
- le compostage individuel,
- le broyage des végétaux.

Plus d'infos sur www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr



Les animaux errants!

La commune se trouve dépositaire de chats ou de chiens errants qui peuvent créer de nombreux soucis au voisinage mais aussi à la nature. En effet, ces animaux abandonnés deviennent en quelques jours des prédateurs susceptibles de prélever des volailles dans les jardins mais aussi oiseaux, lapins, petits lièvres, et peuvent représenter un danger pour les habitants (attaques et morsures).

Pour toutes ces raisons le conseil municipal a décidé d'adhérer à la Société Protectrice des Animaux (SPA) de Lavilledieu pour bénéficier d'un service de fourrière. Les animaux errants sur la commune pourront y être pris en charge voire stérilisés ou euthanasiés (si l'animal ne trouve pas de famille d'adoption).

Autre nuisance, sonore cette fois ci : les aboiements répétés qui rendent la vie infernale aux habitants du voisinage. Il revient à chaque propriétaire de veiller à réduire ces épisodes.

Etat civil

Naolya Laurent, née le 8-11-13 chez Mylène et Mathieu

Côme Tannouh-Falque, né le 27-01-14 chez Caroline et Hassen

Maï-Ly Gaucher, née le 29-01-14 chez Maud et Sylvain

Lily Breysse, née le 4-03-14 chez Marie-Anne et Lilian

Louise Richard, née le 27-04-14 chez Valérie et Jérémy petite fille de Noëlle et Christian Bosquet arrière petite fille de Thérèse et Raymond Bosquet

> Noé Chalancon, né le 14-05-14 chez Karine et Frédéric

Manon Vigne, née le 13-12-13 chez Magalie et Sébastien, arrière petite fille de Marie-Louise Vigne

Emma Uccheddu, née le 7-03-14 chez Géraldine et Baptiste, petite fille de Dominique et Jean-Michel Uccheddu

> Elena Giavarini, née le 5-04-14 chez Amandine et Nicolas, arrière petite fille de Jeanne Bernard

Clément Ollier, né le 6-05-14 chez Laurie et Aurélien, petit fils de Ginette Ollier arrière petit fils de Victoria Ollier



Agenda

JUIN

Jusqu'au 30, exposition de tableaux (peinture abstraite) de Renée Bouchez, local de la buvette.

Le 6, auditions de l'école de musique à 20h en l'église.

Le 13, à 10h visite thématique du village organisée par l'office du tourisme.

Le 14, préalables au Festival d'Alba :

- 14h, atelier cirque famille
- 20h30, Duo Bonito, chansons à risques à Ste Reine.

Le 21, fête de l'école organisée par les Ecoliers d'Aubignas :

- kermesse le matin pour les enfants,
- concours de pétanque en doublette à partir de 14h.

Le 21, feu de la St Jean à partir de 21h30 organisé par Les Valérianes.

JUILLET

Le 5, concert gratuit sur la place du village avec le groupe Grenoblois « F.Q.C.G » (Faut Que Ca Guinche) organisé par La Pie sur l'Amandier.

Le 23, à 10h visite du village organisée par l'office du tourisme.

Le 23, contes sur La Placette à 20h30, proposés par la Médiathèque.

SEPTEMBRE

Le 7, de 7h à 18h, vide grenier organisé par La Pie sur l'Amandier.

Le 22, à 10h visite thématique du village organisée par l'office du tourisme.

AOÛT

Le 20, à 10h visite du village organisée par l'office du tourisme.

Du 29 août au 29 novembre, exposition de tableaux (figuratif) de Bernadette Carou, local de la buvette.

OCTOBRE

Le 18, à 20h30 duo musical (chants et musiques d'Irlande, d'Ecosse et d'Amérique) salle Le Préau.

Informations pratiques

Les responsables des commissions de travail :

CCAS Travaux Cadre de vie Ecole, cantine, garderie
Christian Bosquet Serge Campana Nathalie Rodrigues Christian Bosquet

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Mardi et mercredi : de 8h30 à 12h,

Le vendredi : de 14h à 18h Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail: mairie.aubignas@orange.fr Site internet: www.aubignas.fr

Permanence Maire:

M. Bosquet Christian : le vendredi de 17h à 19h

Bibliothèque : le mercredi de 10h à 12h et le vendredi de 16h30 à

Déchetterie Alba La Romaine : du mardi au vendredi de 13h30 à

17h30, le samedi de 8h à 12h

Déchetterie Le Teil : le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Communauté de Communes Rhône-Helvie

Aubignas, Alba La Romaine, Valvignères, Saint Thomé, Le Teil